

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04990

Numéro SIREN : 521 459 222

Nom ou dénomination : A.E.S CERTIFICATION

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2019 sous le numéro de dépôt 11502

Désignation de l'entreprise <u>A.E.S. CERTIFICATION SASU</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>Parc Innolin - 3 rue du Golf 33700 MERIGNAC</u>																								
SIRET <table><tr><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>3</td><td>5</td></tr></table>												5	2	1	4	5	9	2	2	0	0	0	3	5
5	2	1	4	5	9	2	2	0	0	0	3	5												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																								
										Exercice N clos le														
										13/11/2018														
ACTIF										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
										Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014	18 788	016	18 308		480																
	Immobilisations corporelles *	028	5 468	030	2 785		2 683																	
	Immobilisations financières * (1)	040	260	042			260																	
	Total I (5)		044	24 516	048	21 094		3 423																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 639	070		16 639																	
		Autres * (3)	072	5 013	074		5 013																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	35 247	086		35 247																	
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
Total II		096	56 899	098		56 899																		
Total général (I + II)		110	81 416	112	21 094		60 322																	
PASSIF										Exercice N 1														
										NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		5 000																	
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126		500																	
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		132	20 649																	
	Report à nouveau				134																			
	Résultat de l'exercice		Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux			136	3 680																	
	Provisions réglementées				140																			
Total I				142		29 829																		
Provisions pour risques et charges		Le 12 JUIN 2019			Total II	154																		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		sous le N° 11502			164																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		24 797																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		172	5 696																	
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III				176		30 493																		
Total général (I + II + III)				180		60 322																		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 092																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																								

"Certifié conforme la Présidente"
P. Lefebvre

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.E.S. CERTIFICATION SASU		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
				018		13,11,2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217	7 700	218	138 116
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
	Production stockée *					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	47
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	138 163
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	117 183
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 156	244	1 281
	Rémunérations du personnel *					250	10 046
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4 004
Dotations aux amortissements *					254	1 119	
Dotations aux provisions					256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		262	1	
Total des charges d'exploitation (II)					264	133 633	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	4 531
Produits financiers (III)			280		294		
Charges financières (V)					294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies), dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347		300	201	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	650	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	3 680
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 680
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	650		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247		330	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *			248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D))			249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)			986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)			981		989	
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)			127		138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)			991		990	
	ZFA (44. <i>quaterdecies</i>)			345		344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)			992			
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)			655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	352	4 330	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
Déficits antérieurs reportables * (0) dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	370	4 330	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 60 322,25 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 679,79 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/03/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais de recherche & développement = 18 308 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	18 308	18 308		%

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 24 516 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 788			18 788
Immobilisations corporelles	4 376	1 092		5 468
Immobilisations financières	260			260
TOTAL	23 424	1 092		24 516

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 21 094 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 308			18 308
Immobilisations corporelles	1 667	1 119		2 785
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	19 975	1 119		21 094

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de développement	18 308	18 308	0	3 ans
Concessions et droits similaires	480	0	480	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	5 468	2 785	2 683	de 3 à 5 ans
TOTAL	24 256	21 094	3 163	

3.3 - Etat des créances = 21 912 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	260		260
Actif circulant & charges d'avance	21 652	21 652	
TOTAL	21 912	21 652	260

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	100,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	100,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 30 493 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	24 797	24 797		
Dettes fiscales & sociales	5 696	5 696		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	30 493	30 493		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 332 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 329
Dettes fiscales & sociales	1 003
Autres dettes	
TOTAL	4 332

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 4 332 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 329
Honoraires a payer(40810300)	3 329
Dettes fiscales et sociales :	1 003
Conges a payer(42820000)	615
Org.soc. ch/conges a payer(43820000)	251
Taxe apprentissage a payer(44865000)	68
Fpc a payer(44866000)	68
TOTAL	4 332

A.E.S. CERTIFICATION
SASU AU CAPITAL de 5 000 Euros
Siège social : 3 rue du Golf – Parc Innolin - 33701 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 521 459 222

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE
PORTANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L.227-9, alinéa 3, du Code de Commerce.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos le 31 Décembre 2018 est notre septième exercice social d'une durée de 12 mois en tant que S.A.S.U.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 138 116 Euros en progression par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des charges d'exploitation représentent 133 633 Euros nonobstant le montant de l'Impôt sur les Sociétés, les produits financiers et exceptionnels.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour 2018, il s'agit de répondre systématiquement aux appels d'offres afin d'élargir la clientèle de la société et améliorer encore la rentabilité de la structure

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2018, aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous ont été présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes hormis l'application des nouvelles normes comptables sur les actifs. Notons l'option faite par la Société pour la méthode de simplification destinée aux PME.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 138 116 Euros contre 125 452 Euros en 2017.

Le montant des charges externes s'élève à 117 183 Euros contre 102 325 Euros en 2017.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 111 968 Euros contre 105 319 Euros en 2016

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 4 531 Euros contre + 13 485 Euros en 2017.

Du fait de charges exceptionnelles à hauteur de 201 Euro et un montant d'impôt sur les sociétés de 650 Euros, l'exercice clos le 31 Décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 3 680 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 679,79 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au crédit du compte "Autres Réserves" 3 679,79 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 29 829,09 Euros.

REMUNERATION DE LA PRESIDENTE

Aucune rémunération n'a été versée à la présidente sur cet exercice.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes sur les trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pas pris de participations.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris le contrôle d'aucune Société.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé soit au 31 Décembre 2018.

La participation des salariés au capital social, selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce s'élevait à 0 % au 31 Décembre 2018, sachant que l'effectif est équivalent à 0,15 ETP au 31 Décembre 2018.

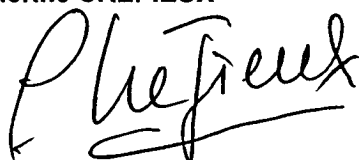
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE :

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article L.227.10 du Code de Commerce

Fait à MERIGNAC le 30 Avril 2019

La Présidente

Catherine CREPIEUX



A.E.S. CERTIFICATION
SASU AU CAPITAL de 5 000 Euros
Siège social : 3 rue du Golf – Parc Innolin - 33701 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 521 459 222

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE RELATIVES
A L'APPROBATION DES COMPTES
DU 30 Avril 2019

Le soussigné, **Monsieur William TERRY, associé unique**

A pris les décisions suivantes portant sur :

- **Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018**

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 679,79 Euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique constate qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 679,79 Euros :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Au crédit du compte "Autres Réserves" | 3 679,79 Euros |
| Total égal au bénéfice de l'exercice | 3 679,79 Euros |

La Présidente reconnaît par ailleurs qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Fait à MERIGNAC
Le 30 Avril 2019

William TERRY



A.E.S. CERTIFICATION
SASU AU CAPITAL de 5 000 Euros
Siège social : 3 rue du Golf – Parc Innolin - 33701 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 521 459 222

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DU 30 AVRIL 2019

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 679,79 Euros :

- Au crédit du compte "Autres Réserves"	3 679,79 Euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	3 679,79 Euros

La Présidente reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente

Catherine CREPIEUX

